

RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT, 2009

Introduction

Je me réjouis de pouvoir vous présenter ce rapport. Il est le reflet des buts que nous nous sommes fixés et, qu'ensemble nous avons atteint.

Administration

Nous avons tenu un calendrier de séances plénières pas trop étoffé pour la partie principale de nos affaires. Ce furent 4 séances de comité et 2 assemblées de présidents qui se sont déroulées. Un grand nombre de réunions supplémentaires ont eu lieu pour traiter du nouveau plan de repeuplement, de son financement et de la nouvelle convention de prestation entre notre fédération et le canton. Que ce soit au sein de notre comité, avec 12 présidents de section ou, avec le SCPF, les séances se sont toutes déroulées dans un esprit de camaraderie constructive. Dans ces séances, mes collègues du comité m'ont grandement épaulé par leur collaboration et leurs conseils avisés. Ce n'est finalement que comme cela que nous avons pu obtenir et vous présenter les résultats qui profiteront aux pêcheurs des 13 sections et dont quelques uns vont vous être expliqués dans ce rapport.

Collaboration avec le SCPF

Cette année également, nous avons pu régulièrement échanger nos informations, nos idées et présenter nos positions. A l'occasion de nos nombreuses rencontres et séances, nous nous sommes aperçus que les collaborateurs du SCPF sont grandement préoccupés par la pêche et se donnent les moyens de trouver des solutions utiles pour tous les pêcheurs.

C'est en particulier lors des séances au sujet du nouveau plan de repeuplement qui furent tenues en fin d'année que nous avons perçu l'importance cruciale de lier des contacts étroits avec le service et ses collaborateurs œuvrant dans le domaine de la pêche. Nous espérons naturellement que ces contacts se maintiendront avec le ou la successeur de Rolf Collaud. Nous l'invitons d'ores et déjà pour notre journée d'information, une visite auprès des sections ou, plus simplement pour participer à une journée de pêche.

Sincères remerciements au chef de service Peter Scheibler, au responsable du domaine pêche Rolf Collaud ainsi qu'à Yvon Crettenand, Jacques Blanc et aux autres collaborateurs du service pour la bonne collaboration.

Elevage et repeuplement

Lors du dernier rapport annuel, mes collègues du comité et moi-même nous nous étions fixé comme but de concevoir une clé de répartition des subsides adaptée au contenu du nouveau plan de repeuplement. Deuxièmement, de conclure avec le canton une nouvelle convention afin que dans le futur également la production et la distribution de suffisamment de juvéniles et poissons de mesure indigènes puisse être assurée.

Bien que le plan de repeuplement n'entrera en vigueur qu'en 2011 seulement, nous nous sommes rapprochés à grand pas du but fixé:

En tout premier, le financement du plan doit être garanti grâce à des ressources financières complémentaires. C'est en janvier 2009 déjà que nous avons eu une séance avec M. Olivier Dumas, président de l'association valaisanne des producteurs d'électricité (AVPEE). Lors des discussions, nous sommes de part et d'autres tombés d'accord que le montant de la convention de 1996 devait être adapté pour la première fois et, avec effet immédiat, à l'augmentation du coût de la vie. En parallèle avec cela, négociations et éclaircissements avaient lieu avec le SCPF. C'est en mai 2009, que Peter Scheibler, chef du SCPF, nous présentait l'ébauche du modèle financier pour l'élevage et le repeuplement qui doit être inclus dans la nouvelle convention avec l'Etat.

En se basant sur ces chiffres provisoires, notre caissier Paul Claret et moi-même purent établir l'ébauche du nouveau modèle de financement. De nombreuses discussions avec nos collègues du comité, avec le SCPF et les pêcheurs s'en sont suivies pour trouver la bonne formule qui règlera de manière correcte les différentes attentes et exigences.

Une première et importante étape fut l'assemblée des Présidents de juillet 2009 à l'occasion de laquelle une imposante documentation relative au nouveau plan de repeuplement et au modèle de financement s'y rapportant fut remise, expliquée en détail et discutée. Mes collègues du comité et moi-même furent agréablement surpris du niveau constructif des discussions tenues après que l'effet de surprise soit passé.

Fondamentalement, tous les présents furent d'accord avec le modèle de financement de la fédération. Quelques préoccupations et propositions principalement par rapport aux quantités de poissons de mesure et à leur répartition dans les différents cours d'eau furent formulées. Tous les présidents dont les sections ayant formulé par écrit leurs positions ont pu participer avant fin décembre 2009 à des séances avec le SCPF et la fédération pour rechercher des solutions. C'est également dans un esprit très positif et constructif que ces séances avec les sections Conches, Brigue, Rarogne, Loèche, Sierre, Martigny et St-Maurice se sont déroulées.

Lors de la dernière séance de comité en décembre 2009 nous avons invité le chef de service Peter Scheibler et Rolf Collaud. Nous avons pu débattre au sujet de la convention si importante entre la FCVPA et l'Etat. Celle-ci est bien avancée à quelques détails près. En résumé, l'état actuel se présente comme suit:

- Le nouveau plan de repeuplement prévoit pour l'ensemble du canton une quantité comparable aux années précédentes tant pour les poissons de mesure (26 tonnes) que pour les juvéniles (1.4 Mio.de pièces).
- La catégorie des pré-estivaux (environ 0.8 Mio. sur 1.4 Mio. de juvéniles) est nouvelle.
- Le financement pour le repeuplement et l'élevage est garanti. Ce sont quelques 60'000.- supplémentaires dont la Fédération disposera. Ce montant ira vers les sections dans une proportion de 1 à 1.
- Le plan de repeuplement et le modèle de financement ont été acceptés par le SCPF et les sections.
- La nouvelle convention avec le Canton pourra être signée d'ici été 2010.
- Sous réserve de son approbation par le Conseil d'Etat, le nouveau plan de repeuplement entrera en vigueur en 2011.

Suite à la signature de la convention avec le canton, nous désirons conclure avec chaque section une convention de prestation. Ainsi, la partie administrative du nouveau plan de repeuplement sera mise sous toit.

Pour garantir dans le futur la production et la répartition de suffisamment de poissons de mesures et juvéniles indigènes, il reste cependant quelques obstacles à lever. Bien que les quantités globales de poissons de repeuplement n'aient que peu varié, la répartition entre les districts et, en conséquence la charge des piscicultures s'est considérablement modifiée. Nous devons désormais nous assurer que nos piscicultures soient bien utilisées et que leurs charges financières soient supportables; tout ceci en s'appuyant sur des connaissances en élevage et repeuplement bien étayées. C'est pourquoi, je suis persuadé que les sections devront collaborer encore plus étroitement entre elles afin que des synergies dépassant les limites des districts puissent être utilisées.

Cette année également, il m'a été donné de visiter plusieurs piscicultures. Le travail offert par les sections et les pisciculteurs m'impressionne à chaque fois et mérite une grande reconnaissance de notre part.

Je me suis rendu plusieurs fois à la nouvelle pisciculture de Baltschieder. En février 2009, ont été incubés les premiers œufs livrés par le canton et les alevins livrés avec succès dans tout le Haut Valais.

Lors de mes visites, je fus fortement impressionné par l'important soutien pour la conception et l'exploitation qu'a reçu la section de Viège de la part de celle de Monthey. L'amitié dépasse de la barrière des langues. Je saisis ici l'opportunité de remercier Bernard Disière et son petit fils Dylan pour leur engagement sans limite en faveur l'élevage et le repeuplement dans tout canton. Engagement dont ont souvent pu bénéficier de nombreuses fois les deux jeunes présidents de Viège.

Pollutions, purges et vidanges

C'est avec plaisir que j'aurais laissé vide ce chapitre ou, que je l'aurais rempli avec des nouvelles positives. Les purges et vidanges nous sont annoncées de manière fiable par les forces motrices et le service de l'Energie et des Forces Hydrauliques. Ainsi pouvons-nous planifier efficacement repeuplements et pêches électriques de sauvetage ceci finalement évitant de grands dommages. C'est avec beaucoup plus de souci que nous apprenons les mortalités de poissons dues aux trop nombreuses pollutions. La liste qui suit montre d'elle-même le potentiel d'amélioration contenu dans ce domaine:

Avril 2007, canal de Lalden:

Le jugement concernant la grosse pollution n'a toujours pas été prononcé.

Juin 2008, Barne au-dessus de Champéry:

De la pollution du torrent générée par l'écoulement de lisier, a découlé une condamnation. Le responsable a déposé un recours.

Juillet 2008, canal Sion-Riddes, STEP de Châteauneuf:

Depuis la grosse pollution du canal Sion-Riddes quelques plus petites se sont produites. La municipalité de Sion nous a assuré par écrit qu'elle doublerait sa capacité de la pré-grille d'ici fin 2010 et qu'avant fin 2012, les eaux de pluies seront alors captées par un nouveau collecteur les menant directement dans le Rhône. Ainsi, le cas de ces pollutions régulières par la STEP lors de fortes précipitations devrait être définitivement réglé. C'est pourquoi, et aussi du fait d'une situation juridique défavorable, nous avons renoncé à porter plainte évitant ainsi d'engager d'importants frais en justice.

Octobre 2008, canal du Syndicat à Riddes:

Le canal a été pollué lors de travaux de nettoyage d'un bassin de décantation. En août 2009, lors d'une séance, nous avons prié le service cantonal compétent de régler le cas. Pour l'instant, nous avons uniquement reçu confirmation de la réception de notre courrier relatif à l'affaire.

Janvier 2009, canal de Gru à Saillon:

A l'occasion d'une séance avec la commune et avec les documents en notre possession, nous n'avons pas pu prouver à la commune la responsabilité des travaux d'entretien de sa STEP pour cette pollution. En conséquence, nous avons renoncé à d'autres actions pour ce cas.

Octobre 2009, canal de Fully:

Nous supposons que la plus grosse pollution de cette année a été causée par un rinçage sauvage de cuves à raisin. Comme le coupable reste inconnu à ce jour, il nous sera difficile de nous voir indemnisés pour le dommage subi. L'éventualité de mortalité de poissons suite au fauchage du canal a clairement été écartée.

De nombreux plus petits cas se sont produits en plus des grandes pollutions citées. Quelques cas de purges non conformes (Entremont) et d'assèchement de cours d'eau (Sierre) sont directement traités par les sections. Notre avis est que si tous les sombres faits concernant les dégradations de cours d'eau nous étaient connus, le cadre de ce rapport annuel exploserait.

Une mortalité de poissons a résulté de chacun des cas cités plus haut. En conséquence, notre Fédération et ses sections en subit à chaque fois une perte financière et un surcroît de travail. Il est regrettable de constater que les multiples annonces de pêcheurs, gardes auxiliaires et professionnels ne recueillent que si peu d'attention. Elles mériteraient plus de compréhension et, de soutien. C'est pourquoi, je suis convaincu que notre fédération doit déployer encore plus d'efforts pour ce domaine dans le futur.

Qualité des cours d'eau

Nous pêcheurs savons bien que des projets tels que la 3ème correction du Rhône et la mise sur pieds du fond de revitalisation valaisan ne sont pas simples à mettre en œuvre et que leur réalisation va prendre du temps.

Nous avons cependant la désagréable impression (et nous ne sommes pas les seuls) que les buts environnementaux qui représentent de grandes opportunités pour la pêche valaisanne et qui sont hors des mesures prioritaires de la 3ème correction du Rhône passent quelque peu dans l'oubli. C'est volontiers que nous discuterons avec les autorités compétentes du contenu de notre prise de position écrite en tant que partenaire externe de ladite correction. Il n'est en aucun cas acceptable que les mesures environnementales promises ne se réalisent que beaucoup trop tard, voire pas du tout.

Le Grand Conseil valaisan a accepté en 2007 la constitution d'un fond de revitalisation pour les cours d'eau du canton. Depuis, beaucoup d'eau a coulé dans le Rhône et, deux ans plus tard, l'on ne sait toujours pas quand et comment le contenu de la motion acceptée sera concrètement mis en œuvre. Pour illustrer cela recherchez depuis la homepage de l'Etat le terme „revitalisation“; vous ne trouverez aucune information.

L'explosion du nombre de projets de microcentrales hydro-électriques continue à nous faire de grands soucis. Comme mentionné à maintes fois, la rétribution à prix coûtant du courant injecté dans le but de favoriser les énergies renouvelables est, de notre point de vue, une subvention qui va dans le mauvais sens. Aujourd'hui, énergie renouvelable ne signifie malheureusement pas obligatoirement favorable à l'environnement, ni économique, ni même durable. Par chance, il existe des microcentrales qui correspondent à ces idéaux. Par exemple celles qui tirent le courant de l'eau potable ou, des eaux usées. Si même nos derniers cours d'eau dans un état quasi naturels doivent être transformés, mettant en péril les derniers endroits de fraie naturelle, sur le long terme ce n'est ni renouvelable, ni favorable à l'environnement, ni économique et encore moins durable.

Plus positif, le bilan intermédiaire au sujet des centrales sur le Rhône de Susten et, de Lavey. Suite à notre courrier demandant des informations sur le futur des passes à poissons, le chef du service de l'Energie et des Forces Hydrauliques, M. Moritz Steiner, nous a conviés à un rendez-vous. A cette occasion, il nous a assuré que la passe à poissons de Susten serait construite avant 2012 et que les pêcheurs seraient intégrés au projet.

La ville de Lausanne qui est propriétaire de l'ouvrage de Lavey, nous a invités, avec les pêcheurs vaudois et les associations environnementales, à participer à deux séances riches en informations. Dans le cadre de l'extension (Lavey plus), nous a été présenté le projet de la passe à poissons. Il nous a été assuré que la ville de Lausanne va très bientôt réaliser cette passe à poissons tant attendue. La truite lacustre si menacée va bientôt pouvoir migrer librement vers ses zones de fraie et nous pêcheurs pouvons raisonnablement l'espérer.

Comme l'eau qui coule à Conches en automne lors de la fraie, c'était goutte à goutte que les informations sur le sujet de l'assainissement des centrales de Mörel, Fiesch et Gluringen étaient dispensées par les FMV. Nous avons néanmoins pu participer à une séance d'information en compagnie des associations environnementales à mi-janvier 2010. A cette occasion, des variantes de projets de passes à poisson pour Fiesch et Gluringen nous furent présentées. Celles-ci correspondent largement aux idées que nous nous faisons au sujet des débits résiduels. Je suis

certain que l'assèchement du Rhône à Gluringen et à Mörel ne sera plus qu'une vieille histoire lors de la prochaine assemblée de délégués à Conches.

Ces temps nous voyons fleurir dans notre canton des projets directement ou, indirectement liés à la qualité des cours d'eau. Le boom des microcentrales, la 3ème correction du Rhône, le fond valaisan de revitalisation et le plan d'assainissement des cours d'eau ainsi que le retrait de l'initiative „Eaux vivantes“ et le contre-projet du parlement en sont quelques exemples. Afin que toutes ces discussions et projets soient coordonnés, que les synergies possibles pour la gestion de l'énergie, l'environnement, le tourisme et la pêche soient dégagées, nous avons fait parvenir le 14 mai 2009 à Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, une lettre rédigée en commun avec les organisations environnementales. Cette lettre réclame, pour le canton du Valais, la mise sur pieds d'une stratégie cantonale de gestion de l'eau. Nous avons émis le vœu d'être impliqués suffisamment tôt dans l'établissement de cette stratégie afin de pouvoir influencer positivement dans la recherche de solutions tout en intégrant nos besoins aux réflexions. Nous avons réclamé un moratoire sur la création de microcentrales tant que cette stratégie n'aura pas été définie. Bien que Monsieur le Conseiller d'Etat Cina nous ait reçu pour un entretien, nous n'avons rien reçu d'autre que la promesse que notre catalogue de cours d'eau méritant protection sera transmis pour sensibilisation aux services concernés.

Revitalisation, renaturation

Lors de mon rapport de l'an dernier, j'avais dit que nous voulions, par l'apport de nos propositions et idées, voir se multiplier les projets concrets de revitalisation et de renaturation. En conséquence, nous avons décidé en comité de soutenir en 2009 et 2010 deux projets.

Le premier projet a été lancé par quelques pêcheurs actifs de la section de Martigny et poursuivi avec l'aide d'un bureau d'ingénieurs. Les pêcheurs désirent que dans le cadre de l'assainissement de la Vieille Sarvaz sur le territoire de la commune de Saillon, quelques améliorations à destination de la faune benthique soit apportées. Bien que les éclaircissements nécessaires sont difficiles à obtenir et que le financement ne soit pas encore bouclé, nous sommes optimistes quant à la réalisation du projet.

Le deuxième projet consiste en la renaturation du canal de Lalden. Après que nous ayons mis en évidence son importance piscicole lors de la pollution de 2007, nous nous sommes décidés à soutenir financièrement ce projet en commun avec les sections de Brig, de Viège ainsi que les organisations environnementales. Les travaux ont été mis à l'enquête en automne 2009 et, ils seront probablement terminés cette année. Si son entretien sera correctement opéré, en plus du Galdi à Steg, c'est un nouveau joyau qui sera mis à disposition des pêcheurs de la région.

Environnement législatif

Lors de son assemblée des délégués du 11 septembre 2009, la fédération suisse de pêche a décidé de retirer l'initiative „Eaux vivantes“ si le contre-projet du parlement fédéral passait la rampe. C'est ce qui s'est passé le 11 décembre 2009 lors de l'acceptation de la loi fédérale sur la protection des cours d'eau. Le Conseil National l'a acceptée par 126 voix contre 63 tandis que le Conseil des Etats l'a approuvée sans opposition. Si le délai référendaire n'était pas utilisé, la FSP retirera formellement son initiative.

Il est aujourd'hui clair que sans les 160'000 signatures valables de l'initiative le contre-projet n'aurait pas contenu la plupart des requêtes faites par les pêcheurs. Les pêcheurs valaisans profiteront également des retombées de l'initiative „Eaux vivantes“ car:

- Les cantons sont tenus par la loi de définir l'espace des cours d'eau et d'en promouvoir la revitalisation.
- La Confédération va allouer des subventions aux cantons pour la revitalisation.
- Les centrales hydro-électriques doivent régler le problème des éclusées, des matières en suspension ainsi que rétablir la libre migration des poissons dans les cours d'eau. Pour cela, elles reçoivent de l'argent de la part de Swissgrid.

- Le contre-projet rend possible l'acquisition allégée de terrains agricoles et de nouvelles exceptions dans la prescription des débits résiduels.

Nous sommes redevables à la FSP d'avoir tout fait pour que la loi sur la protection des cours d'eau soit également appliquée à notre canton.

Formation

L'an passé, l'examen pour l'obtention de l'attestation de compétence était un thème de riche débat entre les pêcheurs. Depuis, les cours ont été donnés et, le rythme s'est établi. Les réactions des participants furent positives. En 2009, nos 9 instructeurs SaNa ont fourni un travail conséquent en organisant 13 sessions de cours et formant à cette occasion plus de 400 pêcheurs. Pour 2010, une nouvelle série de cours est déjà sur pieds.

Les meilleurs remerciements de la part de mes collègues du comité et de moi-même vont à Arno Brantschen de Visp, Gilbert Schmid de Brig, Joël Duc et Alain Thiésoz de Conthey, Laurent Détéienne de Martigny, Patrice Valentin du Bouveret, Claude Giddey de Aigle et Didier Rollier de Vouvry; lesquels forment notre brigade d'instructeurs.

La formation de jeunes et de nouveaux pêcheurs nous tient particulièrement à cœur. Je suis personnellement convaincu que les jeunes pêcheurs sont un des leviers les plus efficaces vis à vis de l'opinion publique et vers le gain de nouveaux membres. Lorsque l'on observe avec quel entrain les sections du Haut-Valais et du Bas-Valais organisent ces cours, utilisant les meilleurs d'entre eux, recherchant les endroits les plus appropriés, cela nous remplit de joie et nous assure d'un futur radieux.

Un grand merci à tous ceux qui investissent leur temps libre en faveur de la formation des jeunes et nouveaux pêcheurs.

Relations publiques

L'halieutique a également bénéficié d'une bonne couverture dans les médias. L'on a pu lire dans la presse écrite (Walliser Bote, Nouvelliste, Rhone Zeitung RZ, La Gazette, Petri Heil) quelques articles intéressants comme le repeuplement par le SCPF avec des boîtes d'éclosion, le SaNa et les cours de formation des jeunes pêcheurs en plus des articles habituels sur l'assemblée des délégués et sur l'ouverture.

Le boom des microcentrales nous a offert une présence particulière dans les médias. Le journal Rhone Zeitung RZ présentait un article parlant de nos préoccupations 21 avril déjà. Il fut suivi quelques jours plus tard d'un court reportage TV sur le même thème. Le 7 juillet, le Walliser Bote publiait un article présentant les points de vue de notre Fédération sur la problématique. Il fut suivi par d'autres présentant les idées des organisations environnementales ainsi que des exploitants de centrales. Le point culminant de ce débat public fut certainement le reportage de la Télévision Suisse Romande TSR dans le téléjournal du 3 août 2009

Au côté de nombreuses tâches de représentations, la fréquentation de l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse de Pêche appartient également aux relations publiques.

Je suis intimement convaincu que nous, pêcheurs valaisans, profiterons beaucoup des impulsions données par la FSP par le biais du lancement de l'initiative „Eaux vivantes“. Je regrette que nous n'appartenions pas à cette fédération car nous avons pour le futur de nombreux problèmes que nous ne pourrions pas solutionner seuls. Pour ne citer que quelques exemples, pensez au développement des microcentrales, au retour des concessions hydro-électriques et aux prédateurs piscivores. Pour faire face à ces défis, nous avons besoin de partenaires fiables et forts.

Un autre point particulier pour mes collègues de comité et moi fut en 2009, année de notre 80ème jubilé, la tenue de notre 2ème séminaire d'information lequel se déroula les 25 et 26 juillet.

L'assemblée des Présidents se tint à Viège puis, nous avons visité le chantier autoroutier le plus important de Suisse: le contournement sud de Viège. Divers exposés sur la pêche présentés par des experts précédèrent le repas du soir à Gondo. Le lendemain, nous allions pêcher au col du Simplon développant ainsi avec les présidents de sections, nos orateurs et hôtes l'échange d'idées et la camaraderie.

Remarques finales

Je suis convaincu que quelques tâches importantes nous restent à résoudre. Néanmoins, même si tout ne se passe pas comme dans nos rêves, il nous reste le plus beau des passe-temps à pratiquer dans une des plus belles régions du monde.

C'est pourquoi, cela vaut la peine de s'engager.

Je remercie ici tous ceux qui le font avec passion, enthousiasme et joie.

Cordiaux remerciements.

Stefan Wenger, Naters le 20 janvier 2010